

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 1^{er} février 2011 à 20 h30, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 27/01/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, M. Robert ROCHE, M. Christian MOLLARD, M. Mme Anne DUCREUX, M. Eric GONZALEZ, Maxime BERNE, M. Bernard BONNASSIEUX, Mme Monique GUILLAUMOND, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, M. Laurent MIOCHE, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Claude COLOMB, Mme Colette DUCHENE, M. Grégory DUSSUD, M. J.Marc BEFORT,

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, Mme Jacqueline VERINE (procuration à Mme Guillaumond), M. Jacques EGASSE.

Secrétaire de Séance : Mme Anne Ducreux

MO/11-01

Le procès-verbal de la réunion du 13 décembre est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'arrêté du 9 décembre 2010, l'enquête publique visant au classement de sections de chemins ruraux en voies communales et le classement des nouvelles voies en places publiques, ainsi que le déclassement de terrain faisant partie du domaine public s'est déroulée du 27 décembre 2010 au 10 janvier 2011 et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune observation pour ces deux dossiers. Le Conseil Municipal approuve ces classements et déclassements et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la finalité de ces projets. Le prix de vente des cessions de terrain à Mrs et Mmes MOLLON et GUERPILLON sont fixés à 0.20€ le m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

2. AMENAGEMENT GLOBAL DU BOURG – RESULTAT DE CONSULTATION DES BUREAUX D'ETUDE

Les élus ayant participé à l'étude des offres concernant l'étude d'aménagement du Bourg rappellent les problématiques dominantes de la commune. Ils présentent également les contacts qu'ils ont eus avec les bureaux d'étude auditionnés. Ces bureaux offrent tous deux une approche intéressante mais néanmoins différente sur le déroulement et l'aboutissement de cette étude. C'est pourquoi, afin qu'un choix éclairé soit fait, il est demandé une audition de ces deux bureaux devant un plus grand nombre d'élus.

3. TOITURE SALLE D'ANIMATION – LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES.

Présentation du lancement de l'appel d'offre pour les travaux de réfection de la toiture de la salle d'animation. Les panneaux photovoltaïques seront présentés en option. Le temps des travaux est estimé à 2 mois avec un achèvement ne pouvant aller au-delà de fin septembre 2011.

4. PROJET EOLIEN – INFORAMATIONS DIVERSES ET SUITE DU PROJET

Le projet éolien est abandonné pour l'instant. On ne donne pas suite non plus à une rencontre sur ce sujet avec Héliose

5. REGIE CANTINE – FONDS DE CAISSE

Il est accordé un fond de monnaie de 30 € à la régie cantine.

6- Rapport des Commissions

6-1 : Commission Sport – Compte rendu de l'avancement des divers travaux autour du stade, notamment la mise en place de l'enseigne d'accueil.

Les Cyclo de St Galmier proposent de faire une animation sur Panissières lors de leur course de vélo du 18 septembre. Une rencontre est prévue à ce sujet.

6-2 : Commission Culture et patrimoine – L'échange avec la commune de Ruse en Slovénie se déroulera du 15 au 21 août.

6-3 : Commission environnement – Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, un nouveau règlement d'assainissement doit être mis en place. Ce travail se fera avec la MAGE.

A compter du 1/01/2011, les tarifs de raccordement à l'assainissement et d'utilisation du réseau devront être respectés pour avoir droit aux subventions. Notre tarif de droit de branchement devra être modifié.

Compte rendu de l'assemblée générale de la pêche.

6-3 : Commission services et relations – CR des commission de sécurités pour le SPAR et la salle de sports.

Présentation de la préparation du dossier d'étude d'accessibilité dans la commune. Une rencontre est prévue à ce sujet avec la Communauté de Communes et la DDT (Direction Départementale des Territoires, ex DDE).

6- 4 : Commission social-Ecole – La mise en place de deux services à la cantine de la maternelle est instaurée.

CR du programme loisirs dans le cadre de l'AJCM, notamment vacances de février.

Les problèmes d'installation de médecins à la campagne étant toujours un souci pour la municipalité, une rencontre permettant d'appréhender les causes et d'envisager des solutions sera organisée avec un médecin ayant travaillé sur le sujet.

Une rencontre sera mise en place avec les responsables du centre de loisirs pour échanger sur son fonctionnement.

CCAS - Un bilan est présenté sur la distribution des colis de fin d'année et animations diverses, sur l'aide aux familles en difficultés et la participation aux spectacles des enfants des écoles.

6 -5 : Commission Voirie – Des essais sur les sens de circulation, vers l'Abyss, rue de la République, rue de la liberté, seront mis en place après concertation avec les riverains.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la création d'une voie d'accès à la future maison de retraite à partir de la route de Essertines – Chambost, au dessus du stade. Cette voie ne serait utilisée, dans un premier temps, que pour le chantier et ne serait ouverte à la circulation qu'à l'achèvement des travaux de la Maison de Retraite. Une étude sera lancée et tiendra compte des remarques évoquées sur la sécurité des utilisateurs du stade.

CR de la réunion des employés communaux, services techniques.

7. QUESTIONS DIVERSES

7-1 – Le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur du Multi-accueil "La Passerelle".

7-2 – Le Maire donne lecture de diverses lettres de remerciements.

7-3 – Dans le cadre du programme d'éducation civique "vivre ensemble", aucune objection n'est apportée pour que des élèves assistent à une réunion de conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 15 mars 2011 à 20H30 en Mairie